

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>Commune de MONTCARRA Arrondissement de LA TOUR DU PIN</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 15</p> <p>Présents : 14 Procuration : 0 Votant : 14</p> <p>Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p align="center">N° 28-2022 : Appel à projets n°2022-1 CCBD – Remplacement des fenêtres des logements communaux n°10 et n°20 place de l'église et demande de subvention</p> <p>L'an deux mille vingt-deux, le 10 octobre à 19 heures 30, le conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de David EMERAUD, Maire.</p> <p>Etaient présents : BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, CURT Alexis, DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, DOUCHET Christophe, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, PERRISSEZ Joel, PETITPIERRE Yves, RIVOIRE Christine, SIGNOL Virginie</p> <p>Était absent : PENET Sacha</p> <p>Procuration donnée : 0</p> <p>Alexis CURT a été nommé secrétaire de séance.</p>
---	--

Dans le cadre du projet de Territoire Balcons du Dauphiné présenté par la Communauté de Communes, la coopération et la mutualisation entre l'EPCI et les communes sont au cœur du projet. Les transitions (en matière écologique, énergétiques, de services) et la mobilité durable ont été définies comme des priorités pour le territoire.

La Communauté de Communes souhaite accompagner les communes pour qu'elles contribuent à ce projet de territoire Balcons du Dauphiné.

Au titre de la transition énergétique (rénovation thermique des bâtiments), Monsieur le Maire propose que la commune de Montcarra dépose un dossier de demande de subvention auprès de la CCBD pour le remplacement des menuiseries (porte d'entrée, fenêtres) des logements communaux situés aux n°10 et n°20 place de l'église.

Monsieur le Maire présente le devis de la société LS Fermetures (entreprise locale) qui a été sollicitée pour ce projet. Il informe que le coût de cette opération sur la section investissement s'élève à 19.921.08 TTC. Le taux d'aide publique sera de 80% jusqu'à 20 000€ de dépenses éligibles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 14 pour, 0 contre et 0 abstention :

- **APPROUVE DONNE POUVOIR** à M. David EMERAUD pour le dépôt d'une demande de subvention auprès de la CCBD au titre de l'appel à projet, catégorie Transition énergétique
- **AUTORISE M. le Maire** à signer le devis et à passer commande à la société LS Fermetures pour le remplacement des menuiseries, sous réserve d'un avis favorable de la CCBD à la demande de subvention,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus désignés.

Au registre sont les signatures pour copie conforme.

David EMERAUD